

LE CANADIEN

JOURNAL DU MATIN NOS INSTITUTIONS, NOTRE LANGUE ET NOS LOIS

Bureaux: No. 30, rue la Fabrique, Haute-Ville

Les marchés de Québec

PRIX DU DETAIL

Table of market prices for various goods like flour, sugar, and oil.

PRIX EN GROS

Table of market prices for various goods in bulk.

FAISINES

Table of market prices for various types of flour.

LAND ET BOEUF

Table of market prices for various types of meat.

POISSON

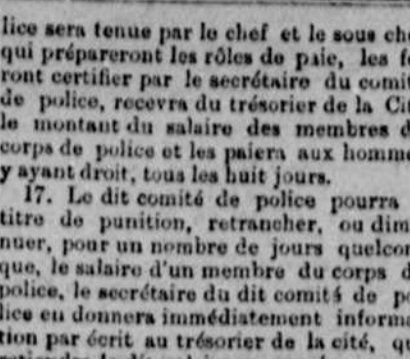
Table of market prices for various types of fish.

FRUITS

Table of market prices for various types of fruit.

FRUITS

Table of market prices for various types of produce.



CITÉ DE QUÉBEC

Reglement concernant le comité de police et le corps de la Police de la Cité de Québec.

Il a été ordonné et statué par le conseil et le conseil ordonne et statue comme suit:

1. Après la passation du présent règlement, il y aura un comité de police composé de huit membres...

2. Le greffier de la cour du recorder sera le secrétaire du dit comité de police.

3. Avant le premier de mai de chaque année le dit comité de police choisira et nommera les personnes qui s'engageront à servir comme sous-officiers ou constables...

4. Les postes ou quartiers de la dite police, l'habillement, l'armement, et le gouvernement du dit corps de police...

5. Le chef et le sous-chef du dit corps de police seront nommés par résolution de ce conseil...

ou maison de jeu, soit de jour, soit de nuit, excepté pour exécuter un devoir.

36. Les membres du corps de police ne fourniront, sans la permission du comité de police, aucun renseignement...

37. Tout membre du comité de police devra être en tout temps paisible, sobre, et procéder avec sang-froid, patience, énergie...

38. Personne, constable de police ou autre, ne pourra recevoir, au gâtelier, ou prendre dans un poste de police...

39. Il est défendu à tout membre du dit corps de police d'accepter aucune valeur à titre de récompense, gratification ou autrement...

40. Aucun membre du dit corps de police ne composera, ou recevra de quelque personne que ce soit aucune somme d'argent ou chose quelconque...

41. Tout membre du dit corps de police devra garder le secret sur ce qu'il verra ou apprendra dans l'exercice de ses fonctions...

42. Aucun membre du dit corps de police ne devra sans l'autorisation du maire ou du chef de police, mettre en liberté aucune personne arrêtée...

DE LA DERNIERE EDITION DE "L'EVENEMENT"

L'ALLEMAGNE VOUDRAIT LA GUERRE Comment la triple alliance se partagerait les dépouilles

Saint-Petersbourg, 4.—On est persuadé dans les régions officielles russes que l'empereur d'Allemagne veut la guerre.

Des tentatives, non déguisées, ont été faites l'année dernière à Saint-Petersbourg en vue d'amener la Russie à partager l'Europe avec l'Allemagne.

UN SAUVETAGE Bravoure d'un capitaine. Quatre personnes retirées de l'eau

Sorel, 4.—Hier après-midi, le Terrence, qui faisait le service à la place du Monck à Sorel, entre Sorel et Berthier, a frappé une chaloupe dans laquelle se trouvaient quatre personnes.

LA FRANCE ET LA SERBIE Paris, 4.—Le gouvernement serbe a emprunté 9,000,000 de francs de six banques étrangères pour payer la compagnie française dont le chemin de fer a été confié par les autorités serbes.

LA RAGE M. Pasteur a présenté à l'Académie des sciences, une statistique sur les cas de rage traités à l'Institut Pasteur, du 1er mai 1888 au 1er mai 1889.

CONVENTION DES CANADIENS-FRANÇAIS

La convention nationale des Canadiens-Français des Etats réunis de New-York, du New-Jersey et du Vermont a repris ses travaux mardi matin au Manercher Hall, à New-York, sous la présidence de M. Léon Bossu, dit Lyonnais.

Le bureau définitif de la convention avait été constitué comme suit: Président, M. Léon Bossu, dit Lyonnais, de New-York; 1er vice-président, docteur Levasseur, de Haverstraw; 2e vice-président, M. George Lemay, de New-York; secrétaire, M. L. A. Laurencelle, de New-York; secrétaire-adjoint, M. J. T. Baillargeon; trésorier, M. L. J. Lecuyer, de New-York; et chapelain, H. J. Nottelberg, de Rochester.

UN SAUVETAGE Bravoure d'un capitaine. Quatre personnes retirées de l'eau

LA FRANCE ET LA SERBIE Paris, 4.—Le gouvernement serbe a emprunté 9,000,000 de francs de six banques étrangères pour payer la compagnie française dont le chemin de fer a été confié par les autorités serbes.

LA RAGE M. Pasteur a présenté à l'Académie des sciences, une statistique sur les cas de rage traités à l'Institut Pasteur, du 1er mai 1888 au 1er mai 1889.

UN SAUVETAGE Bravoure d'un capitaine. Quatre personnes retirées de l'eau

LA FRANCE ET LA SERBIE Paris, 4.—Le gouvernement serbe a emprunté 9,000,000 de francs de six banques étrangères pour payer la compagnie française dont le chemin de fer a été confié par les autorités serbes.

CHEMIN DE FER QUÉBEC À LA CROIX-ROUSSE

ARRIVÉE À QUÉBEC

ARRIVÉE À QUÉBEC

ARRIVÉE À QUÉBEC

ARRIVÉE À QUÉBEC

ARRIVÉE À QUÉBEC

ARRIVÉE À QUÉBEC

ARRIVÉE À QUÉBEC

La United States Life Ins. Co.

LE REMÈDE DU PÈRE MATHIEU

LE REMÈDE DU PÈRE MATHIEU

LE REMÈDE DU PÈRE MATHIEU

LE REMÈDE DU PÈRE MATHIEU

LE REMÈDE DU PÈRE MATHIEU

Services Télégraphiques

Explosion dans les mines. On rapporte 300 pertes de vie...

Le pavillon français abattu. Paris, 4. — Les Anglais ont abattu le pavillon français...

Le shah de Perse en Angleterre. Londres, 4. — Le shah de Perse, accompagné de plusieurs membres de la famille impériale...

Le fonds de service secret. Paris, 4. — Après un débat animé hier, la chambre des députés a voté l'abolition du fonds de service secret...

Le temple d'Allemagne en Norvège. Berlin, 4. — Le yacht impérial Hohenzollern, avec l'empereur Guillaume à son bord, est arrivé à Strömung, Norvège...

Décès d'un archidiacre. Londres, 4. — L'archidiacre Goodyear, des missions de l'Afrique Orientale, est mort à Magila...

Les chefs des grévistes. Berlin, 4. — Les chefs des mineurs grévistes à Dortmund ont été condamnés à 2 à 3 ans...

Accusation de conspiration. Londres, 4. — Joseph R. Cox, député aux Communes pour Clarendon, a été nommé à comparaître devant la cour de Drogheda, le 11 juillet prochain...

Le Pape en Espagne. Madrid, 4. — L'Impératrice déclare que le gouvernement a reçu une dépêche du Vatican demandant si permission serait accordée au Pape de se réfugier en Espagne...

Vente des tableaux Soerstaen. Paris, 4. — A la vente hier des tableaux Soerstaen, M. Vanderbilt a acheté le portrait de Peter Von Denbracke par Halle...

L'incident de Delagoa. Londres, 4. — Les directeurs du chemin de fer de la baie de Delagoa ont abandonné leurs charges...

Entrepreneurs malhonnêtes. Berlin, 4. — Un entrepreneur de l'armée, du nom de Haxmann, a été condamné à 5 ans d'emprisonnement...

COMMISSION PARNELL. Michael Davitt continué son témoignage. Londres, 4. — M. Davitt a continué à rendre témoignage devant la commission d'enquête Parnell hier...

LA CONVENTION DE NEW-YORK. La naturalisation. Discours de M. Lemieux. Représentant de l'Union. M. Lemieux. Incident regrettable. Un délégué expulsé.

New-York, 4. — A la convention des Canadiens-Français avant-hier, la résolution suivante a été adoptée: "Les Canadiens-Français s'engagent à se faire naturaliser..."

Un incident regrettable a eu lieu à la séance d'avant-hier. Le chapelain de la convention venant justement de terminer la prière quand il attirait l'attention du président M. Léon Bossu dit Lyonais sur le fait que l'un des délégués était resté assis pendant que les autres s'étaient mis à genoux...

Un incident regrettable a eu lieu à la séance d'avant-hier. Le chapelain de la convention venant justement de terminer la prière quand il attirait l'attention du président M. Léon Bossu dit Lyonais sur le fait que l'un des délégués était resté assis pendant que les autres s'étaient mis à genoux...

Un incident regrettable a eu lieu à la séance d'avant-hier. Le chapelain de la convention venant justement de terminer la prière quand il attirait l'attention du président M. Léon Bossu dit Lyonais sur le fait que l'un des délégués était resté assis pendant que les autres s'étaient mis à genoux...

Un incident regrettable a eu lieu à la séance d'avant-hier. Le chapelain de la convention venant justement de terminer la prière quand il attirait l'attention du président M. Léon Bossu dit Lyonais sur le fait que l'un des délégués était resté assis pendant que les autres s'étaient mis à genoux...

Un incident regrettable a eu lieu à la séance d'avant-hier. Le chapelain de la convention venant justement de terminer la prière quand il attirait l'attention du président M. Léon Bossu dit Lyonais sur le fait que l'un des délégués était resté assis pendant que les autres s'étaient mis à genoux...

Un incident regrettable a eu lieu à la séance d'avant-hier. Le chapelain de la convention venant justement de terminer la prière quand il attirait l'attention du président M. Léon Bossu dit Lyonais sur le fait que l'un des délégués était resté assis pendant que les autres s'étaient mis à genoux...

Un incident regrettable a eu lieu à la séance d'avant-hier. Le chapelain de la convention venant justement de terminer la prière quand il attirait l'attention du président M. Léon Bossu dit Lyonais sur le fait que l'un des délégués était resté assis pendant que les autres s'étaient mis à genoux...

Un incident regrettable a eu lieu à la séance d'avant-hier. Le chapelain de la convention venant justement de terminer la prière quand il attirait l'attention du président M. Léon Bossu dit Lyonais sur le fait que l'un des délégués était resté assis pendant que les autres s'étaient mis à genoux...

Un incident regrettable a eu lieu à la séance d'avant-hier. Le chapelain de la convention venant justement de terminer la prière quand il attirait l'attention du président M. Léon Bossu dit Lyonais sur le fait que l'un des délégués était resté assis pendant que les autres s'étaient mis à genoux...

Un incident regrettable a eu lieu à la séance d'avant-hier. Le chapelain de la convention venant justement de terminer la prière quand il attirait l'attention du président M. Léon Bossu dit Lyonais sur le fait que l'un des délégués était resté assis pendant que les autres s'étaient mis à genoux...

Un incident regrettable a eu lieu à la séance d'avant-hier. Le chapelain de la convention venant justement de terminer la prière quand il attirait l'attention du président M. Léon Bossu dit Lyonais sur le fait que l'un des délégués était resté assis pendant que les autres s'étaient mis à genoux...

Un incident regrettable a eu lieu à la séance d'avant-hier. Le chapelain de la convention venant justement de terminer la prière quand il attirait l'attention du président M. Léon Bossu dit Lyonais sur le fait que l'un des délégués était resté assis pendant que les autres s'étaient mis à genoux...

Un incident regrettable a eu lieu à la séance d'avant-hier. Le chapelain de la convention venant justement de terminer la prière quand il attirait l'attention du président M. Léon Bossu dit Lyonais sur le fait que l'un des délégués était resté assis pendant que les autres s'étaient mis à genoux...

Un incident regrettable a eu lieu à la séance d'avant-hier. Le chapelain de la convention venant justement de terminer la prière quand il attirait l'attention du président M. Léon Bossu dit Lyonais sur le fait que l'un des délégués était resté assis pendant que les autres s'étaient mis à genoux...

Un incident regrettable a eu lieu à la séance d'avant-hier. Le chapelain de la convention venant justement de terminer la prière quand il attirait l'attention du président M. Léon Bossu dit Lyonais sur le fait que l'un des délégués était resté assis pendant que les autres s'étaient mis à genoux...

BATAILLE EN AFRIQUE

Les Anglais et les Égyptiens battent les Arabes. — Une bataille a eu lieu à Arguin entre des troupes égyptiennes sous le commandement du colonel Wodehouse et un corps de derviches. Les derviches ont été défaits et ont pris la fuite...

Le shah de Perse en Angleterre. Londres, 4. — Le shah de Perse, accompagné de plusieurs membres de la famille impériale, est arrivé à Strömung, Norvège...

Le fonds de service secret. Paris, 4. — Après un débat animé hier, la chambre des députés a voté l'abolition du fonds de service secret...

Le temple d'Allemagne en Norvège. Berlin, 4. — Le yacht impérial Hohenzollern, avec l'empereur Guillaume à son bord, est arrivé à Strömung, Norvège...

Décès d'un archidiacre. Londres, 4. — L'archidiacre Goodyear, des missions de l'Afrique Orientale, est mort à Magila...

Les chefs des grévistes. Berlin, 4. — Les chefs des mineurs grévistes à Dortmund ont été condamnés à 2 à 3 ans...

Accusation de conspiration. Londres, 4. — Joseph R. Cox, député aux Communes pour Clarendon, a été nommé à comparaître devant la cour de Drogheda, le 11 juillet prochain...

Le Pape en Espagne. Madrid, 4. — L'Impératrice déclare que le gouvernement a reçu une dépêche du Vatican demandant si permission serait accordée au Pape de se réfugier en Espagne...

Vente des tableaux Soerstaen. Paris, 4. — A la vente hier des tableaux Soerstaen, M. Vanderbilt a acheté le portrait de Peter Von Denbracke par Halle...

L'incident de Delagoa. Londres, 4. — Les directeurs du chemin de fer de la baie de Delagoa ont abandonné leurs charges...

Entrepreneurs malhonnêtes. Berlin, 4. — Un entrepreneur de l'armée, du nom de Haxmann, a été condamné à 5 ans d'emprisonnement...

COMMISSION PARNELL. Michael Davitt continué son témoignage. Londres, 4. — M. Davitt a continué à rendre témoignage devant la commission d'enquête Parnell hier...

LA CONVENTION DE NEW-YORK. La naturalisation. Discours de M. Lemieux. Représentant de l'Union. M. Lemieux. Incident regrettable. Un délégué expulsé.

New-York, 4. — A la convention des Canadiens-Français avant-hier, la résolution suivante a été adoptée: "Les Canadiens-Français s'engagent à se faire naturaliser..."

Un incident regrettable a eu lieu à la séance d'avant-hier. Le chapelain de la convention venant justement de terminer la prière quand il attirait l'attention du président M. Léon Bossu dit Lyonais sur le fait que l'un des délégués était resté assis pendant que les autres s'étaient mis à genoux...

Un incident regrettable a eu lieu à la séance d'avant-hier. Le chapelain de la convention venant justement de terminer la prière quand il attirait l'attention du président M. Léon Bossu dit Lyonais sur le fait que l'un des délégués était resté assis pendant que les autres s'étaient mis à genoux...

Un incident regrettable a eu lieu à la séance d'avant-hier. Le chapelain de la convention venant justement de terminer la prière quand il attirait l'attention du président M. Léon Bossu dit Lyonais sur le fait que l'un des délégués était resté assis pendant que les autres s'étaient mis à genoux...

Un incident regrettable a eu lieu à la séance d'avant-hier. Le chapelain de la convention venant justement de terminer la prière quand il attirait l'attention du président M. Léon Bossu dit Lyonais sur le fait que l'un des délégués était resté assis pendant que les autres s'étaient mis à genoux...

Un incident regrettable a eu lieu à la séance d'avant-hier. Le chapelain de la convention venant justement de terminer la prière quand il attirait l'attention du président M. Léon Bossu dit Lyonais sur le fait que l'un des délégués était resté assis pendant que les autres s'étaient mis à genoux...

Un incident regrettable a eu lieu à la séance d'avant-hier. Le chapelain de la convention venant justement de terminer la prière quand il attirait l'attention du président M. Léon Bossu dit Lyonais sur le fait que l'un des délégués était resté assis pendant que les autres s'étaient mis à genoux...

Un incident regrettable a eu lieu à la séance d'avant-hier. Le chapelain de la convention venant justement de terminer la prière quand il attirait l'attention du président M. Léon Bossu dit Lyonais sur le fait que l'un des délégués était resté assis pendant que les autres s'étaient mis à genoux...

Un incident regrettable a eu lieu à la séance d'avant-hier. Le chapelain de la convention venant justement de terminer la prière quand il attirait l'attention du président M. Léon Bossu dit Lyonais sur le fait que l'un des délégués était resté assis pendant que les autres s'étaient mis à genoux...

Un incident regrettable a eu lieu à la séance d'avant-hier. Le chapelain de la convention venant justement de terminer la prière quand il attirait l'attention du président M. Léon Bossu dit Lyonais sur le fait que l'un des délégués était resté assis pendant que les autres s'étaient mis à genoux...

Un incident regrettable a eu lieu à la séance d'avant-hier. Le chapelain de la convention venant justement de terminer la prière quand il attirait l'attention du président M. Léon Bossu dit Lyonais sur le fait que l'un des délégués était resté assis pendant que les autres s'étaient mis à genoux...

Un incident regrettable a eu lieu à la séance d'avant-hier. Le chapelain de la convention venant justement de terminer la prière quand il attirait l'attention du président M. Léon Bossu dit Lyonais sur le fait que l'un des délégués était resté assis pendant que les autres s'étaient mis à genoux...

Un incident regrettable a eu lieu à la séance d'avant-hier. Le chapelain de la convention venant justement de terminer la prière quand il attirait l'attention du président M. Léon Bossu dit Lyonais sur le fait que l'un des délégués était resté assis pendant que les autres s'étaient mis à genoux...

Un incident regrettable a eu lieu à la séance d'avant-hier. Le chapelain de la convention venant justement de terminer la prière quand il attirait l'attention du président M. Léon Bossu dit Lyonais sur le fait que l'un des délégués était resté assis pendant que les autres s'étaient mis à genoux...

Un incident regrettable a eu lieu à la séance d'avant-hier. Le chapelain de la convention venant justement de terminer la prière quand il attirait l'attention du président M. Léon Bossu dit Lyonais sur le fait que l'un des délégués était resté assis pendant que les autres s'étaient mis à genoux...

Un incident regrettable a eu lieu à la séance d'avant-hier. Le chapelain de la convention venant justement de terminer la prière quand il attirait l'attention du président M. Léon Bossu dit Lyonais sur le fait que l'un des délégués était resté assis pendant que les autres s'étaient mis à genoux...

Un incident regrettable a eu lieu à la séance d'avant-hier. Le chapelain de la convention venant justement de terminer la prière quand il attirait l'attention du président M. Léon Bossu dit Lyonais sur le fait que l'un des délégués était resté assis pendant que les autres s'étaient mis à genoux...

Guerre imminente dans l'Amérique Centrale

San Francisco, 4. — On a reçu, en cette ville, les nouvelles d'une guerre imminente entre les républiques de Costa Rica et Nicaragua à propos du canal. Le correspondant de Nicaragua du Star et Herald, de Panama, dit que la partie de la guerre contre le gouvernement de Costa Rica et demande une invasion immédiate de Nicaragua si une forte indemnité n'est pas payée pour la construction du canal dans le ruisseau San Juan, sur une distance de 60 milles de longueur sur la frontière de Costa Rica. Cette partie de la guerre déclamée par Costa Rica a déjà été reconnue par traité comme appartenant au Nicaragua, mais ce traité a été violé.

La Costa Rica a une armée beaucoup plus considérable que le Nicaragua et ses troupes ont été récemment pourvues des meilleurs canons européens. La ville de Nicaragua est dans une grande extension parce que des troupes ont été massées à la frontière de Costa Rica et qu'on s'attend à une invasion d'un instant à l'autre.

NOUVELLES INONDATIONS à JOHNSTOWN. JOHNSTOWN, 4. — Les fortes pluies d'avant-hier et de la nuit d'hier ont causé des inondations dans les résidences de cinq familles dans la ville de Cambria. L'eau descendant de la montagne monta au premier étage des maisons, détruisant ainsi tous les effets mobiliers qui s'y trouvaient. L'alarme fut générale parmi la population relativement à la condition dans laquelle se trouverait la vallée de la rivière Conemaugh. L'eau est montée hier matin et a emporté le pont à la gare du chemin de fer d'Ansburyville. Il y a du danger qu'un pont temporaire construit par le chemin de fer de Baltimore et Ohio soit le même sort. Il faut éloigner le pont pour le sauver. 6 chariots chargés de fret. Vers 10 heures l'eau a commencé à se retirer.

Affaire Cronin. CHICAGO, 4. — Une dépêche reçue par le procureur de l'Etat, M. Longenecker, hier, de l'assistant procureur de l'Etat, M. Baker, à Winnipeg, dit que pour assurer l'extradition de Burke, il faudrait présenter une preuve plus forte devant la cour du Manitoba relativement au cottage Carlton. M. Carlson, serait probablement envoyé à Winnipeg sans délai.

Winnipeg, 4. — La cause d'extradition de Burke a été reprise hier matin. Deux reporters de Chicago ont rendu témoignage pour prouver ce qui avait été vu à la maison de Burke. Les mêmes témoignages prouvaient aussi dans quel état se trouvait le cottage Carlton après le meurtre. La cause a ensuite été ajournée à vendredi prochain et M. Howell, avocat de la demande a laissé entendre qu'il présenterait une nouvelle preuve de Chicago et qu'alors l'enquête serait close.

MONTRÉAL, 4. — M. J. N. Greenfield a quitté cette ville pour Winnipeg, sur le vapeur de M. Longenecker, le procureur de l'Etat de Chicago et du chef de police Warren, afin de prêter ses services dans la cause d'extradition de Burke.

Triste noyade. CHATELAIN, ONT., 4. — Vers minuit un chapeau portant huit personnes qui venait de quitter le dock de la ville, a été coulé par le vapeur Oriole et trois des occupants se sont noyés. Ce sont Mme J. K. Cameron, Mme J. B. Loebe, et une petite fille Myra Loebe.

NOUVELLES D'OTTAWA. OTTAWA, 4. — Le département de l'Agriculture a reçu la nouvelle que le steamer Green avait quitté Glasgow pour le Canada avec 450 immigrants irlandais.

Il a été décidé de rétablir dans le sud de Manitoba cette année, la gendarmerie à cheval qui, l'an dernier, a rendu de si bons services pour prévenir les vols de chevaux.

L'honorable J. A. Chapeau est parti pour Montréal hier l'après-midi.

M. R. E. Poulin, ingénieur civil, est de retour du Brésil où il était allé dans les intérêts d'un syndicat de capitalistes canadiens et américains pour faire rapport sur la possibilité d'ouvrir le chemin de fer du sud-ouest du Brésil. On se propose aussi d'établir une ligne de vapeurs sur l'une des rivières du Brésil et une ligne de steamers entre Para, New-York et Montréal.

Le nombre des lettres affranchies envoyées par les départements du gouvernement ici durant l'année expirée le 30 juin dernier a été de 200,000.

L'honorable M. Foster, ministre des finances, a épousé mardi, à Chicago, madame Adèle G. Chisholm, femme de M. B. Chisholm, ex-député de Halton.

Madame Chisholm, comme on le sait, s'est séparée de son mari, il y a quelques années, et s'était réfugiée à Hamilton. Dernièrement elle a demandé le divorce contre M. Chisholm et son mariage avec M. Foster fait croire qu'il lui a été accordé. Dans ces derniers temps elle vivait en Amérique.

NOUVELLES D'HALIFAX. Enlèvement. — Un naufrage. Les Immodérés. — Statistique maritime. HALIFAX, 4. — Hier matin, M. David Johnston, de la baie Ste-Marguerite, a pris le steamer Halifax pour Boston. Cet homme est marié et il a pris la fuite avec une fille du nom de Sadies Boutilier et qui est âgée d'environ 17 ans. Cet enlèvement fut projeté il y a une semaine. On les a saisis ensemble. La femme Johnston est mère de 2 enfants. Le père de cette femme arriva à Halifax au moment même où le steamer quittait le port.

Un matelot disant se nommer Alfred Rockwell, venant de Liverpool, est arrivé en cette ville hier. Il a dit avoir été à la dérive dans une chaloupe durant 4 jours et 4 nuits sans nourriture et sans eau. Le navire auquel il appartenait, le Starlight, renvoya 6 chaloupes sur les bancs de pêche il y a quelques semaines. Une brume épaisse existait alors et Rockwell ne put retrouver son navire.

Il fut ainsi à la merci des vagues durant 4 jours et 4 nuits et ce fut le steamer Alert qui le recueillit avec une chaloupe. Quand on sauva Rockwell il était tout faible pour se tenir debout dans la chaloupe.

Le 21e assemblée annuelle de la société des médecins de la Nouvelle-Ecosse est actuellement en session en cette ville.

Les arrivages dans ce port durant l'année fiscale expirée le 30 juin dernier, ont été de 496 steamers et 643 vapeurs, venant des ports étrangers; et 307 vapeurs et 3,404 voiliers étrangers.

NOUVELLES DE MANITOBA. WINNIPEG, 4. — Le docteur Bourinot, greffier de la chambre des communes, a épousé avant hier Mlle Cameron, de Regina.

Un capitaliste ayant \$60,000 est en route de Détroit à Portage au Rat pour faire des placements dans les mines.

Dans le cours de l'année expirée le 30 juin dernier, 2,234,000 minots de blé et 310,000 minots d'orge ont été inspectés par l'inspecteur de grains de cette ville.

MONTRÉAL, 4. — Le corps de la Révérende Mère Thérèse, supérieure du couvent de Lorette, a été transporté hier à Niagara, où il a été inhumé. Il y a eu un service solennel grand nombre de catholiques éminents. Au nombre des membres présents du clergé étaient l'évêque Dowling, d'Hamilton; l'évêque O'Connor de Peterboro; l'évêque O'Mahony, de Toronto; Rév. De Kilroy, de London; le Rév. Père Gibbons, de Toronto; Prout, de Guelph; Lynch, de Toronto; McAntee, de Oshawa; McPhillips, de Toronto; Doherty, de Guelph; Vincent, de Toronto; Heenan, d'Hamilton. Douze secours accompagnaient les restes mortels.

La production de la fleur. MINNEAPOLIS, MINN., 4. — Le North Western Mill dit: La semaine dernière la production totale de la fleur a été de 118,000 quarts, contre 109,800 la semaine précédente et 152,600 la semaine correspondante de 1888. Il y a eu avant presque fermeture générale des moulins aujourd'hui.

Le prix de la fleur a haussé à plusieurs reprises dans le cours de la semaine conformément à celui du blé. Les variations ont été de 25 à 50 centins sur la semaine précédente.

Les spéculateurs gardent de petites quantités de fleur et achètent librement pour l'exportation. Cependant ces spéculations sont de beaucoup ralenties par la variation des cotes.

La plus grande partie du blé et celle qui est disponible est entre les mains de personnes qui peuvent attendre, et les propriétaires de moulins ont en général refusé de tenir leurs prix.

Les exportations directes de la fleur la semaine dernière ont été de 31,470 quarts, contre 39,800 quarts la semaine précédente.

NOUVEAUX COLONS. ST-BONAPARTE, 4. — L'infortuné abbé Beaudry, l'apôtre si dévoué de la colonisation française au Manitoba, est arrivé avec la dernière des trois excursions qu'il a organisées de la province de Québec. Deux cent cinquante excursionnistes, tant colons qu'explorateurs, sont arrivés ce jour-là.

M. l'abbé Beaudry a toujours son même air de santé, et les fatigues sans nombre qu'il a faites depuis des mois ne paraissent point l'avoir fatigué.

Obseques de la Révérende supérieure Thérèse

MONTRÉAL, 4. — Le corps de la Révérende Mère Thérèse, supérieure du couvent de Lorette, a été transporté hier à Niagara, où il a été inhumé. Il y a eu un service solennel grand nombre de catholiques éminents. Au nombre des membres présents du clergé étaient l'évêque Dowling, d'Hamilton; l'évêque O'Connor de Peterboro; l'évêque O'Mahony, de Toronto; Rév. De Kilroy, de London; le Rév. Père Gibbons, de Toronto; Prout, de Guelph; Lynch, de Toronto; McAntee, de Oshawa; McPhillips, de Toronto; Doherty, de Guelph; Vincent, de Toronto; Heenan, d'Hamilton. Douze secours accompagnaient les restes mortels.

La production de la fleur. MINNEAPOLIS, MINN., 4. — Le North Western Mill dit: La semaine dernière la production totale de la fleur a été de 118,000 quarts, contre 109,800 la semaine précédente et 152,600 la semaine correspondante de 1888. Il y a eu avant presque fermeture générale des moulins aujourd'hui.

Le prix de la fleur a haussé à plusieurs reprises dans le cours de la semaine conformément à celui du blé. Les variations ont été de 25 à 50 centins sur la semaine précédente.

Les spéculateurs gardent de petites quantités de fleur et achètent librement pour l'exportation. Cependant ces spéculations sont de beaucoup ralenties par la variation des cotes.

La plus grande partie du blé et celle qui est disponible est entre les mains de personnes qui peuvent attendre, et les propriétaires de moulins ont en général refusé de tenir leurs prix.

Les exportations directes de la fleur la semaine dernière ont été de 31,470 quarts, contre 39,800 quarts la semaine précédente.

NOUVEAUX COLONS. ST-BONAPARTE, 4. — L'infortuné abbé Beaudry, l'apôtre si dévoué de la colonisation française au Manitoba, est arrivé avec la dernière des trois excursions qu'il a organisées de la province de Québec. Deux cent cinquante excursionnistes, tant colons qu'explorateurs, sont arrivés ce jour-là.

M. l'abbé Beaudry a toujours son même air de santé, et les fatigues sans nombre qu'il a faites depuis des mois ne paraissent point l'avoir fatigué.

La Revue universelle illustrée. (2e année), éditée par la Librairie de l'Art, 29, cité d'Antin, est sans contredit la publication la plus littéraire, artistique et instructive, et la plus étonnamment bon marché que nous connaissions. N'est pas une de ces 128 pages dont se compose chacune de ces magnifiques livraisons mensuelles, si supérieurement illustrées et typographiquement vendues par un franc seulement (12 francs par an), qui ne confirme l'intérêt croissant de cette revue et la popularité. On jugera de son attrait littéraire et de la variété des sujets traités par le résumé suivant du numéro de mai 1889, suivant mois: "Ma Vieille Mère, nouvelle dramatique très émouvante, écrite par Elizabeth Carter et traduite de l'anglais par C. Vally; Ode du Printemps, morceau de poésie inédite et exquise, par le comte de Tarade, un poète-musicien aux fraîches et suaves inspirations, dont les œuvres charmantes et sympathiques, telles que l'Attente et Mignon, parues cette semaine chez l'éditeur de musique l'Ardeur, ne tarderont pas à franchir le cercle des intimes, (avec 2 grav.) ; Croquis anglais, curieuses pages de voyage à travers Londres, par Marie-Anne de Lovet (avec 4 grav.) ; plusieurs Lettres inédites et curieuses de Benjamin Constant (avec son portrait); des pages intéressantes pour les touristes avides d'admiration et d'instruction sur la belle et artistique ville de Nancy, par G. d'Harmer (avec 18 dessins); une excellente étude de comte F. d'Argis, sur le célèbre Lullé (avec 7 grav.) ; une attrayante Causerie littéraire, par F. Lhomme; une étude sur Pieter van den Broeke, peintre hollandais, par Dr. Franck (avec des reproductions de gravures anciennes); Un compositeur russe, par Paul Leroy; des souvenirs militaires sur le Général Lalle, par le colonel de Derdaps (avec les portraits de Napoléon Ier); le Musée du Conservatoire national de musique (avec 8 grav.) ; par J. Tiersot; les Grands Écrivains (I. Courcier), par L. Martin (avec 5 grav.) etc.

Finalment, un morceau de musique charmante, intitulé Chanson, par la comtesse de Mercy-Argeville, sur des paroles d'Alfred de Musset.

Nouvelles Diverses

Confirmation. Son Eminence le cardinal Taschereau sera à Montigny le 12 du courant, pour la confirmation des enfants.

Noyade. Un jeune homme du nom de Earle, âgé de quinze ans, s'est noyé en se baignant dans la rivière Richelieu, près de St-Jean. Le malheureux était parti de Rockwood, près de Huntingford.

Accident. Il y a quelques jours, M. l'abbé Hoffmann, curé de Charlesbourg, s'est infligé une assez grave blessure, en faisant une chute pendant qu'il se pressait. M. le curé en a eu pour au moins 15 jours à garder sa chambre.

Conseil-de-Ville. Séance spéciale hebdomadaire ce soir à 7.30 p. m. Ordre du jour. Avis de la Commission de la dette municipale. M. l'honorable M. l'échevin Demers, a été autorisé par le conseil à faire la conversion de la dette municipale au montant de \$3,079,000 pour le rachat des débiteurs, pour et au nom de la cité de Québec.

Bain forcé. Mercredi après-midi un matelot de la barque Mary Graham était à travailler sur la martingale de son bâtiment quand le pied lui manqua et il fit le plongeur. Heureusement il était bon nageur et il en a été quitte pour un bain forcé.

Mort subite à bord. Le vapeur Danish Prince, faisant le commerce de charbon entre Montréal et North Sydney, C. R., est arrivé mercredi matin à Montréal, ayant à bord le corps de John Reed, un des matelots, qui a été frappé d'apoplexie pendant que le vapeur remontait le fleuve.

Au moment de l'accident, le Danish Prince se trouvait à environ une trentaine de milles en haut de Québec.

Le défunt, qui était âgé de 27 ans, était natif de Plymouth, Angleterre. Le cadavre a été transporté à la morgue, où le coroner a ouvert une enquête.

On érigea une statue à Ottawa à la mémoire de Mgr Guigues. Cette statue vint d'Angleterre.

Manufacture de Fraserville

MM. Félix Gourdeau et N. Gauvin, liquidateurs nommés par ordre de cour, ont fait vendre à l'enchère tout l'actif de cette compagnie. Le bâtiment avec les machineries a été vendu à M. N. Pelletier, de la compagnie Pelletier, fils & Cie, pour la somme de \$3,000, et les fournisseurs de bureaux, etc., pour \$70 au même acheteur; le stock de chaussures a été adjugé à M. Gaspard Rochette pour 833 cts dans la pasture. L'on prétend qu'une nouvelle compagnie est en voie de se former.

Le camp. Voici comment est composé l'état-major du camp de St. Joseph de Lévis: le lieutenant-colonel Duchesneau, le lieutenant-colonel Taschereau; quartier-maître du camp, lieutenant-colonel Forest; chirurgien major, M. Pelletier; officier suppléant, capitaine D. Roy; assistant-major de brigade, capitaine Fréchette; sergent-instructeur, major Dugal; officier, capitaine Vien, officier d'ordonnance, capitaine Lézard.

La foudre. On dit que dans la nuit de mardi la foudre est tombée sur la maison d'un M. Emond, commerçant, village Scroto, près de Lévis. Aucun accident de personne n'a été causé, mais on rapporte que la maison a été en partie incendiée.

Aux entrepreneurs. M. Elot Picard ayant refusé d'accepter l'entreprise qui lui a été adjugée en sa qualité de plus bas soumissionnaire, l'ingénieur de la cité recorra jusqu'à quatre heures et après-midi, de nouvelles soumissions pour la démolition des fontaines que la corporation possède sur le marché Jacques-Cartier, et pour la construction d'un poste de police au même endroit.

Le dépôt de \$100, fait par M. Picard, est confisqué pour le bénéfice de la Corporation.

Bénédiction de cloches. Nous apprenons que la bénédiction des trois cloches destinées à l'église de la Pointe aux Trembles aura lieu le dimanche, 21 du courant. Le vapeur Ste-Croix fera pour cette circonstance un voyage spécial. Départ dans la matinée du matin pour et retour après la soirée. Dans quelques jours l'annonce donnera les détails du voyage.

Petite chronique. — Une montre valant \$25, qui a été volée au profit de la société St-Jean-Baptiste de Notre-Dame de la Garde, a été gagnée par M. Octave Potvin.

La maison Robitaille, Picher et Cie, du faubourg St-Jean, attend prochainement, par le steamer Eclair King, trois cloches destinées à l'église de l'île aux Grues, dont M. l'abbé Godin est curé.

Le vapeur Montagny a brisé quelques chose hier dans ses machines. Il est en ce moment au quai des usines Carrier, Lamoignon & Cie, où on lui fait subir des réparations.

Ce printemps, le conseil de ville de Lévis a fait un règlement prohibant l'attelage des chiens dans les limites de la ville, et condamnant à une amende tous ceux qui l'enfreindraient.

